

HISTOIRE DES ARCHIVES MIORCEC DE KERDANET

Ce fond Miorcec a commencé vers l'an 1713 en la ville de Lesneven. Euh effet à cette date Julien Miorcec (formé tout jeune par un remarquable notaire de culture, Maître Yves Audren qui l'oriente vers les écrits difficiles) se verra délégué de sa ville aux Etats-Généraux de Bretagne tenus à Dinan. Or on distribua à chaque parlementaire un fort gros ouvrage sur l'Histoire de Bretagne. Ce fut dit-on, pour lui, un déclic. Lisant assez bien semble-t-il les écrits anciens, il se plongea sur ceux de sa ville. Il en aurait fait un élégant manuscrit prêté à Brest (tien?) et jamais restitué. Daniel-Louis assure qu'il aurait été deux fois convoqué à Rennes pour y déchiffrer des grimoires rebelles. En cette ville ne manquaient pas, cependant, les spécialistes.

Son fils Jacques poursuivit cette recherche. A preuve son extraordinaire travail en deux gros volumes sur Pierre Hévin juriste vivant plus d'un siècle avant son temps. Si remarquable les ouvrages figureront sous le nom de son "patron" et non sous le nom d'un gamin de ...23 ans! Il poursuivra donc ce qui me semble les enseignements du Maître notaire doué Yves Audren. Vu l'enseignement qu'il donnera à son fils Daniel-Nicolas, on peut s'en persuader. Si archives et dossiers existent en petites quantités ce doit être dans un vaste immeuble rue du Mur et rue Valoren. Celui-ci semble valoir autant (7.000livres) que l'"hôtel Calvez" avec ses 14 pièces à feu ou cheminées. Y vivait alors toute la famille de Jacques Miorcec et les enfants de ceux-ci, soit, par exemple les 18 enfants d'Olive Miorcec fille aînée de Jacques.

Daniel-Nicolas y vivra, même après ses brillantes études à Rennes, mais peut-être cet entassement à 30 personnes ou plus, l'incita à rechercher une auberge plus calme et confortable. Il s'y prend les pieds, D'abord vers 1784 il loue ce bel hôtel, pour y vivre et puis l'achète à la mort du propriétaire, en 1786, paraît souhaiter l'habiter mais vu des frais supplémentaires (toiture?) Le remet en location et enfin l'habite pour de bon. Il y croit, le meuble de 24 tapisseries. Mais un jour de décembre 1792 il apprend que ce lieu est devenu PRISON; il n'a que le temps de déménager chez des amis. Se chargeant de libérer ces pauvres locataires, il remue ciel et terre pour y parvenir. Reprises et nettoyages, réparations et l'y entre enfin, nous sommes cependant en 1795.

Alors là ronronnent pour longtemps ces ouvrages et ces masses de dossiers de toutes sortes. Surtout que sont fils Daniel-Louis, grâce à une grande estime contemporaine draine des dons, des achats de livres rares que la Révolution a ventilé en tous sens. Il en sera ainsi jusqu'à son décès en 1874. Mais il cède son hôtel et collections à deux de ses filles célibataires. Elles ne permettront qu'à des prêtres et moines la visite de archives. En 1917 la dernière meure et les lieux avec ces 14 cheminées reviennent au neveu Charles. Il ne peut guère s'y réchauffer vivant alors dans la boue des tranchées. Enfin, au printemps 1918 ils est tué par une bombe d'avion.

Nouveaux héritiers trois gamins de 14 ans à 5 ans sous une très, très sévère tutrice leur grand' mère. Il faut attendre les années 1930 pour établir un partage assez douteux : le vaste appartement de Brest, le bel hôtel lesnevien, la maison de campagne Kerduden reviennent à la demoiselle, aux deux fils de construire ou acheter. Les dites archives appartiennent donc à Madame de Lavenne, qui deviendra vers 1954 Madame de Chaillé. Durant la guerre de 1940 elle décide de louer des appartements dans l'hôtel totalement inoccupé depuis des années.

Ce sera bien évidemment une catastrophe pour ce séculaire entassement de livres, d'archives notariales, de généalogies et recherches historiques, de notes de publications, brouillons, de trésors gallo-romains ! Une partie montera dans les très vastes greniers, une autre dans le second étage de Kerduden. Les dossiers et ouvrages "ayant de la gueule" trôneront dans de belles bibliothèques Louis XVI en acajou et cuivres, où encore de vases armoires. Mais ces chambardements auront rompus une logique de rangement peu aisée à reconstituer. Se précipitent encore bien des prêtres qui nombreux alors possèdent du temps pour des recherches

historiques sur leurs paroisses où l'Histoire de l'Eglise, voire des moines . Un retraité tentera courageusement d'essayer de regrouper ces masses d'actes en ruptures de bans, mais d'après les dossiers m'ayant échus, le résultat reste loin d'être concluant.

En 1975 la propriétaire me posa la question: « Que faire de ces dossiers et ouvrages? » Je proposai trois possibilités: une s'atteler à reprendre en mains tous ces dossiers, réorganiser, regrouper et gérer. Second choix donner aux archives de Quimper; ma solution donner plus intelligemment à Brest où existe une université. Cette possibilité était du reste, alors toute nouvelle. Devant les cousins ce fut un choc dont je me souviens toujours. Quelques jours plus tard, en compagnie d'une de mes soeurs, elle me proposa un ensemble d'ouvrages et de dossiers qu'elle souhaitait me confier afin de voir ce qui eut été utile de publier.

Ce ne sera qu'en fin d'année 1996, alors que je relevai de deux hospitalisations cardiaques, dite très graves, (me donnant au maximum 9 mois de vie et pour conclusion : « il est donc inutile de poursuivre des frais qui n'amélioreraient rien ») ... qu'elle décida de me confier, avec d'ailleurs, des manques et des disparitions, ce qu'elle avait promis. La suite vous venez d'en estimer les valeurs et intérêts. Mais jamais je n'aurai supposé un tel chambardement dans des dossiers que les paquets se targuaient de noter le sujet y demeurant. La poussière et crasse, les crottes de souris..et elles-mêmes toutes momifiées les ailes d 'oiseaux, les bouts de verres, les papiers tout rongés et mis en humbles pétales: voilà ce que fut mon premier contact avec l'Oeuvre des Grands Anciens! Ces années mises à trier, trier encore et toujours, bloqué par un évident manque de place, passent pour jouer à la tapisserie de Pénélope! Après trois ou quatre remises et entreprises de boitiers, mon ordinateur me fait disparaître, trois fois, mes pages d'inventaires. Tout à recommencer, avec à la fin l'impossibilité de placer ces quelques pages dans ce dossier déjà trop plein! Bref j'aurai donc lu et annoté, reclassé cinq fois ces 40 mètres linéaire, soit 200 mètres de travail effectif! Alors, réellement que l'on me certifie que ceci en valait la peine, j'avoue que je m'en trouve conforté et consolé!

Jacques Miorcec de Kerdanet

PS : Ce petit bitrouque (quelque peu fante de brosse)
nul de la famille ne savait donc le présenter
ceci dû à la langue de 14-18 et au une
langue, langue indifférente!